



LABO FRANCE
ZI DE LADOUX - RUE BLEUE - BP 70051
63118 CEBAZAT
Tel : 0473236313
SAS 5 000 000,00 EUR NAF 2059Z
SIRET 32046172600020
IDENTIFIANT EUROPEEN : FR51320461726

Exemplaire client

Bâtir le troisième millénaire !

ENT. GELIS Clément

LIEU DIT LOUPIAC

46700 PUY L EVEQUE

FACTURE

Livraison : ENT. ENT. GELIS Clément
LIEU DIT LOUPIAC

46700 PUY L EVEQUE

N° Facture client : FC-LAD2583800 du 19/12/2025

N° Compte client : F46504524

SIRET 94238109600018 **N°TVA INTRA**

V/Ref :

Selon votre commande du : 17/12/2025 N° LAD675579
Votre représentant : LAD4613VRP, BACHELOT Sébastien (LAD0042CDV)

Observation :

Page 1 sur 2

Code Article	Code Taxes	Désignation	Quantité	Conditionnement	Prix Unitaire H.T	Montant H.T
BL n° LIV25LAD87840 du 19/12/2025						
1498-F10	NOR	LE PRODUIT JAUNE 10 kg	10,00	Kilogramme	28,70	287,00
4140-F10	NOR	TOIT COLOR Terre Cuite 10 kg	80,00	Kilogramme	31,25	2 500,00
3830-F30	NOR	TOIT MOUSS PRO 30 kg	30,00	Kilogramme	37,75	1 132,50
1497-FU1	NOR	LE PRODUIT BLEU spray 500 ml	1,00	Unité	24,30	24,30
7202-FU1	NOR	PULVE LORA 10 Vïton	1,00	Unité	Offert	
9866-FU1	NOR	MAGNUM CHAMP PLOYEZ JACQUEMART	1,00	Unité	Offert	
4140-F10	NOR	TOIT COLOR Terre Cuite 10 kg	20,00	Kilogramme	Offert	
3830-F10	NOR	TOIT MOUSS PRO 10 kg	10,00	Kilogramme	Offert	
25327	NOR	PALETTE 800X1200 LOURDE	1,00	Unité	Offert	

Code Taxe : NOR= Taux Normal RED= Taux réduit

Total Hors Taxes	Taux	Montant Escompte	FT	T. ADR	Net H.T + Taxes Diverses	Taux TVA	Montant T.V.A
3 943,80			5,00	8,50	3 957,30	20,00	791,46

TOTAL T.T.C.

4 748,76 EUR

Votre règlement par : **Traite présentée par nos soins**

Vos échéances :

31/01/2026

4 748,76

Accédez à nos fiches de données de sécurité et fiches techniques sur notre site internet
www.labo-france.fr : espace client.





LABO FRANCE
ZI DE LADOUX - RUE BLEUE - BP 70051
63118 CEBAZAT
Tel : 0473236313
SAS 5 000 000,00 EUR NAF 2059Z
SIRET 32046172600020
IDENTIFIANT EUROPEEN : FR51320461726

Exemplaire client

Bâtit le troisième millénaire !

ENT. GELIS Clément

LIEU DIT LOUPIAC

46700 PUY L EVEQUE

FACTURE

Votre domiciliation : IBAN: FR76 1780 7008 1035 6212 1771 843 - BIC: CCBPFRPPTLS
BP
AG PRAYSSAC
13 BD DE LA PAIX
46220 PRAYSSAC

Accédez à nos fiches de données de sécurité et fiches techniques sur notre site internet
www.labo-france.fr : espace client.

Taux d'escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de retard de paiement il sera dû une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal augmenté de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (article L. 441-5 et L. 441-6 du code de commerce). Le client reconnaît avoir pris connaissance de la clause de réserve de propriété et des conditions générales de vente au verso, qu'il accepte expressément. En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce ou d'Instance de Clermont-Ferrand sera compétent, et ce, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs. Art. 48 du CPC.



Papillon détachable, à nous retourner

Client N° : F46504524
Facture N°: FC-LAD2583800
Montant : 4 748,76

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I - GENERALITES

Toute commande implique une adhésion sans réserve à nos conditions générales de vente (CGV). Les présentes CGV priment sur toutes les conditions générales d'achat du client.

II - PRIX

Nos prix de vente résultent de notre tarif à la date de livraison. Dans ce cas, ils s'entendent hors taxes, emballages perdus, frais de facturation et de livraison en sus ; nos prix peuvent toutefois varier sans préavis.

Les prix hors taxes seront majorés du montant de la TVA suivant les taux applicables et la législation en vigueur pour le calcul du montant net à payer.

III - OUVERTURE D'UN COMPTE ET CREDIT

Toute commande acceptée à un nouveau client équivaut automatiquement à l'ouverture d'un compte ; nous nous réservons un délai indéterminé afin de procéder aux éventuels contrôles. Toute première commande sera payable au comptant. Dans tous les cas, nous nous réservons le droit de fixer un cré-dit maximal sous quelque forme que ce soit, au-delà duquel nous pourrions exiger un paiement au comptant.

Sans commande sur une période de 2 ans à compter de sa dernière commande, le client sera considéré comme nouveau client.

IV - COMMANDES

Sauf dérogations particulières, aucune commande inférieure à un seuil minimum commandé (réévalué annuellement) ne sera acceptée. Sauf accord de notre part, les commandes ne seront considérées comme définitives qu'après confirmation écrite par l'acheteur (courriel, télécopie, lettres ou bons de commande) ; toutes commandes fermes engagent irrévocablement son auteur ; en cas de dédit, une indemnité de 15 % du montant hors taxes total sera perçue par la Société si bon lui semble, à titre de clause pénale. Les commandes traitées par nos commerciaux ne deviennent définitives qu'après avoir été acceptées par notre Direction. Le client peut demander la copie de sa commande par mail lors de la signature du bon de commande. Tout ordre non refusé par écrit, sous quinzaine de sa réception au siège social de la Société, est considéré accepté par notre Direction.

V - LIVRAISONS

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, nous ne garantissons aucune expédition pour une date fixée. Les retards ou défauts de livraison, quelle qu'en soit la cause, ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser les produits, de différer le paiement ou de réclamer des dommages intérêts

Des livraisons partielles peuvent avoir lieu en fonction de la disponibilité des produits achetés. Aucune livraison n'interviendra si l'acheteur n'est pas à jour de ses obligations de paiement des pré-cédentes commandes.

Les commandes nécessitant un approvisionnement en express donnent lieu à la répercussion de ces frais.

Nos marchandises sont considérées comme livrées à partir, soit de la remise au transporteur, soit par signature des bordereaux de livraison par l'acheteur à l'occasion des livraisons effectuées par nos soins. Nous déclinons toute responsabilité lorsque les livraisons de nos marchandises sont effectuées par enlèvement dans nos magasins ou dépôts par les soins de nos clients ou d'un transporteur choisi par eux.

Nos marchandises voyagent aux risques du destinataire, même en cas d'expédition en franco de port. Toute avarie ou manquement dans la livraison doit, pour être recevable, faire l'objet de réserve de la part du réceptionnaire sur le bon de livraison et être confirmée au transporteur dans les trois jours, par courrier recommandé, conformément aux dispositions de l'article L 133-3 du code de commerce.

VI - RETOUR DE MARCHANDISES

Nos ventes sont fermes et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ou d'un échange sans autorisation écrite de notre société, les accords de nos commerciaux n'étant à considérer que comme propositions.

Nous nous réservons la possibilité d'appliquer une réfaction sur les prix auxquels les marchandises ont été facturées ainsi qu'un délai maximal de réexpédition au-delà duquel notre accord deviendra caduc. Les retours de marchandises consécutifs à une erreur de nos clients pourront être dépendants du passage d'une commande de remplacement.

Tout retour de marchandise sans accord préalable sera refusé et fera l'objet d'un renvoi à l'expéditeur à ses frais.

VII - CARACTERISTIQUES ET USAGE DU PRODUIT

Le client est dans tous les cas le seul « Homme de l'Art », responsable du choix du produit au regard de ses caractéristiques techniques et de ses applications notamment. Il lui appartient sous sa seule responsabilité de vérifier avant toute commande que la marchandise commandée convient à l'utilisation envisagée par lui.

Nos commerciaux ne peuvent en aucun cas faire l'application de nos produits.

VIII - PAIEMENT

Toute commande livrée conduit à une facture adressée à l'acheteur.

Les factures sont payables au plus tard à 60 jours nets à compter de la d'émission de la facture par chèque, carte bancaire, virement, traite directe non acceptée (TNA) et prélèvement SEPA conformément à l'article L 441-6 du code de commerce.

Quel que puisse être le motif qu'il invoquerait, aucune retenue ne pourra être opérée par l'acheteur sur une quelconque fraction du prix de vente due par lui. La responsabilité de la Société ne saurait être engagée qu'après complet paiement du prix.

Sauf accord particulier avec l'acheteur, l'imputation du prix de vente dû par l'acheteur se fait sur les produits vendus, objet de la commande la plus ancienne. Sans qu'une quelconque mise en demeure s'avère à cette fin nécessaire, le non-paiement à la date d'échéance du prix de vente, d'une quelconque fraction de celui-ci aura pour effet dès cette date:

- de rendre immédiatement exigibles, pour leur montant intégral, les dettes non échues quelle que soit la cause incombant à l'acheteur ;
- de suspendre, si bon nous semble, toute nouvelle livraison jusqu'au complet règlement des sommes dues par l'acheteur ;
- de rendre exigibles des pénalités de retard, égales à 3 fois le taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne majoré de 10 points des sommes versées au-delà du délai de paiement fixé augmenté de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (Art. L 441-6 du Code de Commerce) ;
- de rendre exigible, outre les frais engagés, une pénalité de 15 % à titre de clause pénale sur la somme principale restant due ;
- de rendre exigibles les frais de maquettes personnalisées.

La Société se réserve le droit de facturer des frais administratifs relatifs aux lettres de rappel, aux avis avant contentieux, aux mises en demeure envoyés à l'acheteur ainsi que les frais de procédure engagées pour défaut de paiement.

Les avoirs ne seront exigibles par nos clients que si la situation de leur compte ne fait apparaître aucune dette échue.

IX - RESERVE DE PROPRIETE

Conformément à la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, il est convenu que nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix de vente. A cet égard, ne constitue pas un paiement, au sens de la présente clause, la remise de traites ou de titres créant une obligation de payer. Le transfert de la propriété des marchandises vendues et désignées sur la facture, le bon de livraison ou de commande, est donc subordonné au paiement intégral du prix à l'échéance par l'acheteur. L'acheteur veillera à ce que l'identification des marchandises soit toujours possible ; les marchandises en stock sont présumées être celles impayées. En cas de procédure collective, le vendeur bénéficie du droit de reprendre en intégralité les produits livrés ; l'acompte versé éventuellement restant acquis au vendeur, à titre de dommages et intérêts contractuels.

Toute clause contraire à la présente clause de réserve de propriété est réputée non écrite conformément à l'article L624-16 du code de commerce.

X - GARANTIE

Les réclamations ne peuvent être prises en considération que si elles sont faites dans les huit jours, après réception des produits. En cas de défaut constaté par notre Société, nous nous réservons le droit de livrer un autre produit en remplacement ou de rembourser le prix d'achat à l'exclusion de toute indemnisation supplémentaire, notamment au titre du préjudice immatériel ou indirect. La responsabilité de la Société ne saurait être engagée qu'après complet paiement du prix.

Notre Société décline toute responsabilité quant aux dommages qui trouveraient leur origine dans un problème ou défaut d'application pour quelque produit que ce soit, des mauvaises conditions de stockage, le non-respect des dates de péremption. Le client reconnaît avoir été alerté par notre Société que nos produits sont des produits techniques requérant pour leur application un savoir-faire précis. L'opérateur, homme de l'art, accordera lui-même sa propre garantie pour son domaine d'intervention.

XI - FORCE MAJEURE

Toute circonstance de force majeure ou autre cause échappant au contrôle de notre Société, notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, l'intervention des Pouvoirs Publics ou de toute autorité nationale ou étrangère, dans l'approvisionnement, les prix, la transformation ou la vente de nos produits, les catastrophes naturelles, grève nationale, retard anormal du fait du fournisseur, pénurie de produits et matière dégageant notre responsabilité pendant la durée du cas de force majeure et peut nous amener à modifier immédiatement nos conditions de vente.

XV- LITIGES

En cas de litiges, seul le Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND sera compétent, et ce même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs (Art. 48 du CPC).

CONFORMITE RGPD - MENTIONS D'INFORMATION

Vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement par la Société par Actions Simplifiée LABO FRANCE, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro B 320 461 726, dont le siège social est à CEBAZAT (63118), Rue Bleue.

La SAS LABO FRANCE, en qualité de Responsable de traitement, s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au Règlement européen 2016/679 du 27/04/2016 relatif à la protection des données personnelles et à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée le 20/06/2018.

Les données à caractère personnel collectées ont pour finalités le traitement, à toutes les étapes, de l'exécution du contrat.

Le recueil de vos données personnelles est obligatoire au vu de l'objectif poursuivi ; seules les données à caractère personnel indispensables à la finalité du traitement sont collectées. Vos données à caractère personnel seront conservées pendant une durée de 10 ans permettant le suivi commercial.

Les données collectées ne sont accessibles qu'au personnel habilité de la SAS LABO FRANCE et à ses sous-traitants qui s'engagent à respecter la réglementation concernant les modalités de traitement des données personnelles auxquelles ils ont accès.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement (dans le respect des obligations légales applicables) et de portabilité de vos données à caractère personnel.

Vous bénéficiez également d'un droit d'opposition et de limitation au traitement de vos données à caractère personnel.

Toute demande doit être adressée au Délégué à la Protection des Données :

Courriel : rgpd@labo-france.fr

Adresse postale : SAS LABO FRANCE, Rue Bleue, 63118 CEBAZAT

L'autorité de contrôle désignée par la loi française est la Commission Nationale Informatique et Liberté que vous pouvez saisir en cas de litige dans l'exercice de vos droits ou si vous pensez que votre réclamation concerne un manquement à la réglementation. Vous trouverez les modalités de cette saisie sur le site internet de la CNIL <https://www.cnil.fr>